

Communiqué de presse

Paris, le 5 novembre 2024

Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées 2024

3 personnes en situation de handicap sur 4 estiment que leur handicap a freiné leur évolution professionnelle

L'Agefiph, le FIPHFP et LADAPT dévoilent les résultats de l'enquête Ifop sur l'égalité des chances en emploi pour les personnes en situation de handicap. Cette étude a été menée à l'occasion de la 28^{ème} édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, dont le thème est : « Handicap et parcours professionnel : comment assurer une vraie égalité des chances ? ».

Durant les quatre dernières années, le taux de chômage des personnes en situation de handicap a considérablement diminué, passant ainsi de 18 à 12%¹. Cependant, il demeure près de deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population. Un enjeu subsiste : l'accompagnement des personnes handicapées tout au long du parcours professionnel, afin de garantir non seulement l'accès mais aussi le maintien dans l'emploi et une meilleure justice dans les évolutions de carrières.

Les chiffres clés à retenir :

- La majorité des personnes en situation de handicap interrogées (63%) ont déjà dû changer de métier ou de poste en raison de leur handicap.
- 62% des personnes en situation de handicap estiment qu'il est difficile de trouver un emploi (vs. 35% de moyenne nationale).
- 66% des personnes en situation de handicap se félicitent de la mise en place d'aménagements de postes pour faciliter le travail des personnes en situation de handicap. Sur ce point, les gros employeurs sont plus à la pointe (78%), là où les TPE sont moins avancées (54%).
- 69% des personnes en situation de handicap estiment que leur organisation est plutôt bienveillante et inclusive à leur égard.

¹ Agefiph, Observatoire de l'emploi et du handicap 2023, réalisé par l'Insee

Une méconnaissance du handicap et un sentiment d'injustice dans le milieu professionnel

Tout au long de leur parcours professionnel, les personnes handicapées font face à des injustices qui impactent leur accès à l'emploi et leur carrière.

L'un des premiers freins réside dans la méconnaissance du handicap au sein des organisations. En effet, pour 73% des travailleurs handicapés, **la situation de handicap est invisible et donc méconnue de leur entourage professionnel**. Ce phénomène est accentué par le fait que seulement une personne handicapée sur deux parle de son handicap avec ses collègues.

En effet, **plus de la moitié des répondants en situation de handicap craignent de subir des discriminations s'ils évoquent le sujet**. Une réticence justifiée quand **64% des personnes en situation de handicap ont déjà été traitées de manière injuste dans le milieu professionnel**.

Les personnes handicapées continuent de se heurter à des freins tout au long de leur parcours professionnel

Ces situations d'injustice ont un impact concret tout au long de la vie professionnelle. Ainsi, **62% des travailleurs handicapés estiment avoir éprouvé des difficultés pour trouver un emploi (vs. 35% de moyenne nationale)**. Leurs carrières sont aussi plus morcelées puisque **63% des travailleurs handicapés ont dû changer de métier ou de poste en raison de leur handicap**.

Ces situations d'inégalités créent un sentiment de manque de légitimité chez les travailleurs handicapés, ayant ainsi un impact sur leur capacité à négocier leur salaire ou demander une augmentation. Preuve en est : **64% des personnes en situation de handicap jugent leur rémunération actuelle trop basse (vs. 49% de moyenne sur l'ensemble des salariés)**.

De manière plus générale, **3 personnes en situation de handicap sur 4 estiment que leur handicap a freiné leur évolution professionnelle**.

Garantir l'égalité des chances des personnes handicapées : une réalité mitigée pour les entreprises françaises, malgré des progrès

Aujourd'hui, une réelle prise de conscience s'effectue au sein des entreprises françaises sur le sujet du handicap. **58% des employeurs reconnaissent que les personnes en situation de handicap sont les plus susceptibles d'être discriminées au sein de leur organisation**. Pour autant, **seuls 16% d'entre eux considèrent le handicap comme une priorité en matière d'égalité des chances**.

Néanmoins, on constate que certains employeurs ont mis en place des mesures concrètes en faveur d'une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap. Ainsi, **66% des personnes en situation de handicap félicitent la mise en place de ces aménagements**

de leur poste de travail. Et de manière plus globale : **69% des personnes en situation de handicap estiment que leur organisation est plutôt bienveillante et inclusive à leur égard.** Sur ce point, les gros employeurs sont plus à la pointe (78%), là où les TPE sont moins avancés (54%).

Toutefois, les salariés en situation de handicap estiment qu'il est possible d'aller plus loin pour garantir une meilleure inclusion, par exemple l'aménagement des conditions de travail (horaires et télétravail aménagés). Il est aussi nécessaire de mieux former et sensibiliser les managers au handicap, un souhait qui concerne aussi bien les personnes en situation de handicap (39%), les salariés (29%) et surtout les dirigeants (43%).



« Aujourd'hui la sphère professionnelle est considérée comme le domaine de la vie le plus injuste : 64% des personnes en situation de handicap déclarent y avoir subi des injustices. C'est bien plus qu'en matière de santé (27%) ou encore le milieu scolaire (26%). Il est donc urgent et impératif de redoubler d'efforts afin de créer un environnement de travail inclusif et équitable. Cela passe par une meilleure sensibilisation, des aménagements adaptés, et une lutte sans relâche contre les discriminations. Mais il est nécessaire d'aller plus loin dans ces démarches. Ensemble, nous devons œuvrer pour que l'égalité des chances devienne une réalité tangible pour chaque individu. » **déclare Christian Ploton, Président de l'Agefiph.**

Méthodologie de l'étude :

Réalisée en juillet 2024, cette enquête propose un état des lieux des opinions et des perceptions autour de l'égalité des chances en emploi pour les personnes en situation de handicap. Cette enquête a été menée auprès de quatre échantillons : un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus ; un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population salariée française âgée de 18 ans et plus ; un échantillon de 6169 personnes en situation de handicap ; et un échantillon de 402 dirigeants responsables RH d'entreprises et employeurs représentatif des entreprises françaises du secteur public et privé ayant au moins un salarié.

A propos de l'Agefiph :

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2021, l'Agefiph a notamment financé 156 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (16,9% de plus qu'en 2019). **Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter [@Agefiph](https://twitter.com/agefiph)**

Contacts Presse
Agence Wellcom
agefiph@wellcom.fr
01 46 34 60 60